



interliaisons

JUILLET - AOÛT 2012

Journées d'études de l'UCR-CGT

SEPTEMBRE
2012
N° 83

- **POINTS DE RENCONTRE** *Débattre avec les retraités...* page 2
- Rapport de la Cour des comptes : communiqué de la CGT page 3
- Introduction au débat : Jean Belin pages 4 à 10
- Compte-rendu de la journée de juillet : Gilka Georges et Maurice Guiche pages 11 à 13
- Compte-rendu de la journée d'août : Hélène Salaün et Richard Rougé pages 14 à 17

Les permanences de l'UCR-CGT

Du 18 au 20 septembre

Jean-Pierre Grenon

Du 25 au 27 septembre

Françoise Raffini

Jean Belin

Contact : 01 48 18 87 52 ou 01 48 18 32 11 • En cas d'absence : le 01 48 18 87 56

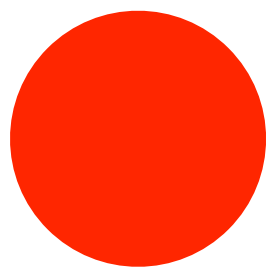
N°171 de Vie Nouvelle : NOTRE DOSSIER : ACTION UNITAIRE DU 11 OCTOBRE ET SYNDICALISATION. Une interview exclusive de François Thiéry-Cherrier, secrétaire général de l'UCR-CGT ET NOS PAGES SANTÉ, CONSOMMATION, JURIDIQUE, CULTURE ET LOISIRS PAGE 10

Septembre 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

■ 13 : 9h/16h : CE de l'UCR
■ 20 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR
■ 24 et 25 : Comité général de l'UCR-CGT

Octobre 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

■ 4 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR
■ 9 et 10 : 9h/16h : Stage Europe de l'UCR
■ 11 : MANIF. NATIONALE UNITAIRE
■ 18 : 9h/16h : CE de l'UCR
■ 25 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR

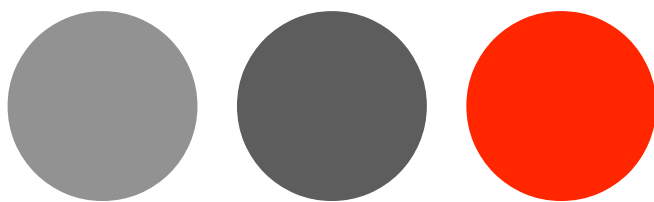


**Pouvoir d'achat - Autonomie - Santé
au cœur de l'action
du 11 OCTOBRE 2012**

1000 raisons de débattre

**1000 raisons de se
syndiquer**

**1000 raisons de lire
Vie nouvelle**



1000

points de rencontre

Communiqué de l'UCR-CGT

L'UCR-CGT réfute le rapport et les conclusions de la Cour des comptes

Une fois encore, on tente d'opposer la jeunesse de notre pays aux retraités. Et pour ce faire, on rédige un rapport via la Cour des comptes.

Non, les retraités ne sont pas des nantis. Faudrait-il que tous les retraités soient dans la misère ou pauvres, pour que leurs conditions de vie soient décrites avec sincérité ?

L'UCR-CGT dénonce un rapport orienté et non objectif sur la situation des retraités en France et particulièrement la situation des femmes retraitées ou veuves. Le rapport de la Cour des comptes préconise de récupérer 5 milliards sur les 12 dont les retraités bénéficieraient.

Que préconise ce rapport :

- Suppression de l'abattement de 10% sur le revenu déclaré.
- Suppression de la majoration pour avoir élevé 3 enfants.
- Suppression « à terme » des ristournes sur la taxe foncière et taxe d'habitation.
- Augmentation de la CSG pour atteindre le niveau de cotisation des salariés actifs.
- Suppression des exonérations de cotisations sociales pour les retraités employeurs (ex : emploi d'une aide à domicile).
- Soumettre les pensions aux cotisations d'assurance maladie

Aujourd'hui, 940 000 personnes sont au minimum vieillesse, plus d'un million vit en dessous du seuil de pauvreté, combien demain avec ces mesures ?

Les mesures préconisées interviennent après la suppression de la ½ part pour le calcul de l'impôt sur le revenu ou encore le gel des tranches d'impôt qui ont eu comme effet l'augmentation consécutive de l'impôt, ou l'imposition pour des milliers d'autres, alors que dans le même temps, les pensions et retraites n'ont pas subi d'augmentation consécutive depuis des années.

Les réformes successives de 1993, 2003 et 2010 ont affaibli de façon significative le niveau des pensions et retraites. De cela, le rapport ne parle pas !

Ce rapport est dangereux, l'opposition jeunes/retraités est dangereuse !

Faire croire que tout ceci servirait à financer la prise en charge de la dépendance est un mensonge !

Les retraités doivent se faire entendre.

Pour ce faire, le 11 octobre prochain, partout en France et devant l'Assemblée nationale à Paris, l'UCR-CGT appelle les retraités et les salariés à manifester pour rejeter le rapport de la Cour des comptes, interpeller le gouvernement et exiger un véritable cadre de négociations sur trois revendications urgentes :

- Le pouvoir d'achat.
- Une véritable loi sur l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale.
- L'accès aux soins.

Montreuil, le 17 septembre 2012

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Introduction au débat Juillet et Août 2012

1

Jean Belin

Cher-e-s camarades,

Syndicalisme « retraités » comme outil de syndicalisation – Structures, mode de financement des organisations de l'UCR. Nous pourrions rajouter aussi, mode de fonctionnement, leurs pertinences et les perspectives, telle est le thème que nous allons tenter de traiter au cours de ces deux journées d'été.

Ce n'est bien entendu pas la première fois que nous abordons cette thématique. Nos derniers congrès, le rapport d'ouverture de Françoise Vagner au congrès de La Rochelle en ont pointé les éléments essentiels. Nous avons pris le temps également de consacrer les journées d'été de 2008 pour plancher sur le sujet. Comme vous n'étiez pas tous présents à ces CE, et pour cause, nous avons pris le soin de vous envoyer « *l'interliaisons* » qui rend compte des travaux et des réflexions de ces journées avec le rapport de Henri Chevé et la synthèse des débats.

Alors, pourquoi revenir sur le sujet ? Tout d'abord, parce que pensons-nous, du moins, c'est l'avis du bureau national, qu'il reste toute à la fois d'une actualité brûlante et d'une grande urgence au regard de l'avenir même de notre syndicalisme retraité. Mais aussi et surtout, parce que nous rencontrons de réelles difficultés, voire des blocages qui découlent de la mise en œuvre de nos orientations de congrès.

Je vous ferai donc grâce d'une relecture complète des textes précités, d'autant plus que vous avez pris soin avant de venir de vous y plonger ou replonger assidument. Je me contenterai d'aborder seulement quelques caractéristiques majeures qui s'en dégagent, de formuler quelques indications et questionnements pour ouvrir le débat qui suivra.

Et comme nous sommes à quelques mois du 50^{ème} congrès confédéral, et que nous tiendrons dans la suite, notre propre congrès de l'UCR au printemps 2014, les échanges d'aujourd'hui, ceux qui suivront dans nos organisations participent à ce que nous avons l'habitude de caractériser comme étant « une phase préparatoire » à tous congrès. Ils s'inscrivent en continu du travail de réflexion et de décisions engagées par les précédents congrès et dans la perspective des orientations qui au terme des prochains seront validées. L'UCR, qui n'est pas en dehors de ces temps forts de démocratie syndicale prend ainsi naturellement sa part à ce travail et plus particulièrement pour ce qui relève de son champ.

Permettez-moi tout d'abord de rappeler ce qui tout d'abord caractérise la CGT, son UCR. Je vous cite quelques passages du préambule des statuts de la CGT :

« Fidèle à ses origines qui ont présidé à sa constitution...la Confédération Générale du Travail défend les intérêts de tous les salariés sans exclusive, en tous temps et en tous lieux... »

Toujours dans les statuts, l'article 16 qui concerne l'UCR :

« L'UCR a pour objet de rassembler tous les salariés retraités, préretraités, pensionnés, en vue d'assurer la défense et l'amélioration de leurs droits et de leurs intérêts.

Organisation spécifique, elle définit et met en l'œuvre l'action confédérale parmi ces salariés. Conformément à ses propres statuts, elle dispose dans la CGT des formes d'organisation adaptées à leur diversité professionnelle et à leurs lieux de résidences.

Celles-ci tiennent compte des besoins des populations qu'elle a l'ambition d'organiser et

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Introduction au débat Juillet et Août 2012

2

Jean Belin

de défendre et de répondre à l'exigence du maintien d'une liaison étroite avec les salariés actifs, au niveau des entreprises, localités, départements, branches professionnelles. » ...fin de citation.

Ce rappel vise à nous interroger sur notre capacité aujourd'hui à nous adresser à 15 millions de retraités afin d'assurer notre mission première de défendre les intérêts des retraités et préretraités dans leur diversité et permettant la syndicalisation de chacun d'entre eux.

Nous sommes en difficultés pour nous adresser au plus grand nombre possible de retraités et nous le sommes par voie de conséquences sur la syndicalisation. Ces problématiques ne se pose pas qu'au syndicalisme retraité, elle se pose également à toute la CGT, en particulier aux catégories nouvelles : les précaires, les chômeurs, les salariés du commerce ou des services, les retraités et nouveaux retraités et moins nouvelles : les femmes et les jeunes.

Les résolutions 4-5 et 6 du 49^{ème} confédéral ont intégré ces défis à relever pour toute la CGT en invitant toutes nos organisations à ouvrir des pistes et des objectifs de travail qui questionnent sur nos modes de fonctionnement, nos structures, les périmètres géographiques et de déploiement, l'activité en territoire, les convergences, les liens actifs-retraités, les revendications... et à expérimenter du nouveau si besoin qui marche et qui donne à voir.

Mais nous voyons que nous avons bien du mal à mettre en œuvre ces orientations. Cela ne veut pas dire que rien ne bouge, rien ne se fait. Pour preuve nous avons bien en tête les mobilisations de ces derniers mois, de ces dernières années, unitaires souvent, au niveau départemental ou national avec des

rassemblements de retraités qui se comptent parfois par milliers à Paris ou dans certaines villes et départements de province.

Nous pensons à celles qui portent sur la question du pouvoir d'achat, l'accès aux soins ou la perte d'autonomie et tout près de nous l'interpellation des candidats aux législatives. Aussi, à celles qui émanent de professions comme les cheminots, les gaziers électriciens, les mineurs ou les PTT qui dernièrement sont allés toquer à la porte des directions locales de leurs anciennes entreprises afin de déposer leurs cahiers revendicatifs, ou bien d'autres encore sur la question des transports collectifs en Ile de France ou en province.

Mais très concrètement, qui avons-nous mobilisé, comment, combien et avec quels résultats?

Au-delà de l'investissement de quelques forces syndicales, combien de retraités inorganisés et parmi ces 14 700 000 avons-nous rencontré, échangé, fait signé une pétition et invité à s'engager, où et comment et avec quel rendu et quelle expression en direction de ces derniers ?

L'utilité du syndicalisme retraité ne se décrète pas. Il convient de le démontrer certes dans la maison CGT, mais en direction prioritairement des populations que nous voulons mobiliser et organiser, en direction des décideurs et interlocuteurs institutionnels, en direction des médias.

Visible, lisible, efficace, indispensable et incontournable, ces cinq mots résument l'identité que nous souhaitons afficher pour donner envie aux retraités de nous rejoindre et de s'y retrouver. La retraite est un nouveau moment de la vie, qui génère d'autres centres d'intérêts, d'autres revendications que celles que l'on porte

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Introduction au débat Juillet et Août 2012

3

Jean Belin

lorsqu'on est en activité. Si on n'intègre pas cette réalité, on donne à voir un syndicalisme hors des réalités et il n'y a aucune chance que l'on modifie la tendance actuelle au recul de la syndicalisation.

Le statut de retraités n'est plus celui d'un ancien salarié, mais d'un nouveau retraité. Qu'est ce qui est nouveau pour les retraités ? Le salarié quitte l'entreprise et la coupure est quasi définitive pour le plus grand nombre d'entre eux. Il y a ceux qui gardent certes un lien revendicatif par la prise en charge de la mutuelle par exemple et de quelques droits sociaux. Ce lien vaut surtout où l'on a passé toute sa vie avec la même entreprise, mais ce lien-là s'amenuise au fil des années.

Et il y a tous ceux à qui nous ne répondons pas ou très mal. La plus grande masse qui vit sans lien avec leur dernière entreprise, soit qu'ils n'en aient plus, soit qu'ils soient éloignés géographiquement ou physiquement, et ceux qui n'ont plus d'entreprise lors de l'âge de la retraite, et pour qui le syndicalisme retraité n'existe tout simplement pas pour les problèmes qu'ils rencontrent dans la cité, autant que pour les problèmes nationaux.

Ainsi, avons-nous en 2012 la CGT qu'il faut pour relever ces défis et à partir de ce dont les retraités ont besoin pour poursuivre pour les uns, leur engagement après la vie active et permettre à d'autres, parmi les 15 millions de retraités de se retrouver en s'engageant dans ou au côté d'un syndicalisme en phase avec leurs attentes et leur vie de retraité?

Pour l'heure, nous n'avons pas convaincu que nous étions ce syndicalisme- là, c'est-à-dire utile aux retraités dans leur masse, et ni dans la CGT ou nous avons tant mal à convaincre des enjeux d'une société pour tous les âges avec ce que cela implique.

Même s'il est vrai que le principe d'organisation des retraités plonge ses racines assez loin dans l'histoire, tout au moins pour certaines corporations, le syndicalisme « retraité » reste quelque chose de largement méconnu encore à ce jour, tant dans le monde syndical en général, dans notre organisation bien sûr, que dans la société ou parmi la population des retraités.

Rappelons qu'il faudra attendre 1969 pour qu'un congrès confédéral de la CGT décide d'organiser les syndiqués retraités par la création de l'UCR. Cependant, pendant plusieurs années, l'UCR demeure une coquille vide. Nos sections retraitées fonctionnant comme une amicale. Il faudra attendre 1982 pour que se tienne le 1er congrès de l'UCR lançant les bases d'une organisation spécifique et revendicative des retraités et se dote d'un organe de presse de 4 pages, Vie nouvelle tirée à 100 000 exemplaires à l'époque.

Cela fait 30 ans, et 30 ans c'est finalement peu au regard du temps qu'il a fallu notamment pour construire la CGT. Mais 30 années ou notre syndicalisme retraité s'est cherché pour tenter de trouver des réponses appropriées afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé au travers de ses congrès et dans des périodes qui ont subi dans le même temps des mutations en profondeur de la société. Et vous voyez, nous planchons ce jour encore sur ces questions.

Proximité, lieux de vie des retraités, nous y sommes et c'est bien là que nous voulons placer le curseur de notre réflexion, de notre déploiement prioritaire à opérer, non pas pour opposer comme nous l'avons indiqué à maintes reprises, activités des sections professionnelles à celles des sections multiprofessionnelles, **mais bien pour une mise en commun de nos collectifs**

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Introduction au débat Juillet et Août 2012

4

Jean Belin

militants, de nos forces syndicales dans leur diversité afin de couvrir des espaces, des bassins de vie qui nous rapprochent de ceux que nous voulons rencontrer, informer, débattre, syndiquer, organiser, mobiliser avec pensons-nous le plus de chance d'y parvenir et avec plus d'efficacité que nous le faisons aujourd'hui.

En quelque sorte nous adapter au « nouveau terrain » de ceux que nous avons sous la main. Mais pas seulement, parce que les interlocuteurs auxquels vont s'adresser les retraités pour défendre leurs revendications se trouvent désormais, y compris pour celles qui relèvent du niveau national : sur le territoire. Le Préfet ou le sous-préfet, le député de la circonscription et le sénateur qui votent les lois, le conseiller général et régional, les organisations institutionnelles, les services publics, les maires, le patronat...

Sur ce terrain, nous pouvons couvrir tous les champs revendicatifs, de la plus petite revendication (installation de bancs sur un mail ou sur une place, de sanitaire, d'un commerce, d'une salle pour se retrouver ou d'un équipement divers, un arrêt de bus ...) aux revendications d'ordre plus générales comme celles qui concernent les pensions et les retraites.

Les échanges qui découlent des rencontres devenues régulières entre le bureau national et les responsables d'UFR témoignent de certaines évolutions dans les discours et dans les écrits des directions des UFR sur la nécessité du « travailler ensemble » à partir du territoire.

Bien, le problème, c'est que cela ne se vérifie pas encore globalement et en pratique sur le terrain.

Il y a certes des militants qui viennent des sections professionnelles, participent aux directions des USR, des USLR, qui les animent, mais quoi de plus normal quand ces forces représentent environ 90% de nos effectifs. Mais un constat s'impose : dans les sections professionnelles qui vivent un tant soit peu, on vient et disons-le tranquillement très très peu sur le terrain des revendications locales, de l'activité à mener sur les lieux de vie, sur comment on l'occupe et avec qui. Ces questionnements valent aussi pour l'activité des sections multiprofessionnelles.

Nous le vérifions avec ce que nous voulons expérimenter au travers des « 1000 points de rencontre ». A ce propos, je vous renvoie aux journées d'études de l'été dernier et au dernier « UCR actualité » qui traitent du sujet. A ce titre, peu d'information remonte, excepté les interventions dernièrement encore de Pascal concernant le Val d'Oise, ou encore l'initiative des camarades du Nord par rapport à la taxation des ordures ménagères, mais cet exemple-là date, ou de ce qui a pu se faire sur la question des transports collectifs, encore convient-il de voir d'où partent ces actions et leur rayonnement. Pour l'essentiel, nous avons très peu d'exemples qui parviennent à Montreuil et qui permettent de dire et de penser que nous ayons engagé véritablement un tournant dans la prise en compte d'une activité revendicative en territoire avec à la clef des résultats palpables notamment en matière de syndicalisation.

Pour tenter d'aller au bout des questionnements sur le thème qui nous occupe, je vous livre une des interrogations que reprend le collectif mis en place par

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Introduction au débat Juillet et Août 2012

5

Jean Belin

notre CE et qui était déjà posée aux journées de 2008 :

Notre organisation actuelle, ses outils au regard des évolutions de la société et de la place et du rôle des retraités, nos modes de financement, sont-ils pertinents ?

Les retraités ne sont plus dans l'entreprise. Faut-il ainsi maintenir un copier-coller de nos organisations, de notre déploiement sur celle des actifs, d'autant plus que ceux-ci doivent aussi évoluer, ou plutôt réfléchir à partir des retraités, et non plus des structures ? Est-ce que l'on syndique des anciens salariés ou des nouveaux retraités ? 15 millions de retraités : entre 115 000 et 133 000 à la CGT. Comment allons-nous syndiquer les 14 870 000 qui ne le sont pas ?

Plus précisément, je repose la même question soulevée par Henri CHEVE et reprise par le collectif que pilote Hélène, et ce d'autant plus que jusqu'ici, nous n'y avons pas répondu vraiment :

« Faut-il maintenir absolument la règle qui veut que les retraités se regroupent en sections syndicales qui adhèrent à des syndicats composés de sections syndicales d'actifs et dirigés par des actifs ? Ou ne serait-il pas plus simple, plus logique et moins gênant d'avoir des syndicats de retraités adhérant directement à leur UD et à leur fédération ? Et bien sûr à leur USR et leur UFR ? »

« L'organisation n'est jamais une fin en soi, c'est le moyen dont on se dote à un moment donné selon les circonstances pour mettre en œuvre nos orientations » indiquait Françoise Vagner dans son rapport d'ouverture au dernier congrès de l'UCR. Ce qui est posé disait-elle aussi : « ce n'est pas tant la structure, c'est sa manière de fonctionner. Ils doivent coller aux besoins des syndiqués

pour l'intérêt des retraités et permettre la syndicalisation, l'élaboration des revendications, les convergences pour les luttes. Travailler ensemble, professionnel, interprofessionnel, élaborer des méthodes de travail qui permettent aux syndiqués de choisir comment ils vont s'investir.

Nous devons innover, inventer de nouvelles façons de travailler ensemble afin de permettre aux syndiqués de se retrouver régulièrement, d'échanger, d'élaborer les revendications, de rayonner autour d'eux. »

Françoise poursuivait : « Jusque-là, nous n'avons pas démontré que nous pouvions syndiquer les retraités en masse à partir de la profession, pas plus que nous ayons à ce jour prouvé que nous pouvions y parvenir dans les quartiers et territoires. Cela dit, ne devons-nous pas être plus offensif, plus créatif, plus audacieux, plus imaginatif pour développer des expériences de syndicalisation sur la base de revendications locales et de succès, comme la création d'une ligne de bus, la construction d'une maison de retraite, de la défense et du développement des services publics, d'espaces et d'activités de loisirs, de sports, de rencontres pour retraités... » Fin de citation.

Nous pourrions ajouter: **quel avenir et quelle crédibilité pour un « syndicalisme retraité » qui ne trouverait ses forces que dans la continuité syndicale, elle-même confrontée à de grande difficulté dans sa mise en œuvre ?**

Ce qui me permet de faire le lien avec l'évolution des effectifs de l'UCR :

1990 : 179 384 FNI ont été réglés

2000 : 133 369

2010 : 114 737

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Introduction au débat Juillet et Août 2012

6

Jean Belin

En considérant que ce dernier chiffre puisse être erroné, non pas sur la base des règlements effectués à Cogétise, mais à partir d'indications qui émanent plus particulièrement de Cogiciel, ou il semblerait que nous soyons plus près de 130 à 133 000 syndiqués retraités recensés, des syndicats réglant des FNI retraités dans le compteur des actifs, ce n'est pas un scoop, et cela représente près de 20 000 FNI.

Toutefois, un constat s'impose : nous sommes engagés dans une baisse tendancielle de nos effectifs au moins depuis 20 ans, et de manière plus sensible au cours de la dernière décennie, avec des départs massifs à la retraite de millions de nouveaux jeunes retraités dont plusieurs dizaines de milliers de nos syndiqués. Une étude exhaustive à ce propos pourrait surprendre nombre de nos organisations sur la dimension réelle du nombre de syndiqués concernés et des pertes en ligne.

Disant cela, nous ne faisons pas que constater une évidence, d'autant plus que nous avons engagé un travail que nous voulons et à juste titre "confédéraliser" sur l'enjeu de la continuité syndicale. **Nous sommes aussi interpellés dans le même temps sur notre capacité à pouvoir accueillir ces jeunes retraités**, nous renforcer surtout par des adhésions nouvelles et en nombre, d'avoir des forces syndicales qui soient en situation de construire des mobilisations « gagnantes » et ce à partir des préoccupations quotidiennes qui taraudent les retraités dans leur diversité.

Dans le même temps et nous sommes interpellés, les retraités vont vers le monde associatif. Et même si nous devons prendre les chiffres fournis par les principales associations avec des pincettes, les effectifs portent sur plusieurs millions d'adhérents. Ils

distancent très largement ceux regroupés dans l'ensemble des UCR et font apparaître ces dernières comme des organisations naines. Ce qui peut nous poser à terme des problèmes de représentativité dans certaines instances, d'autant plus que les principales associations et en réaction aux politiques publiques, en particulier en matière de revenus, de retraites et de santé, prennent un caractère revendicatif. Certaines se sont regroupées pour peser sur l'action de l'Etat.

Leur culture est franchement différente. Elles ne savent pas ce qu'est une culture syndicale. **Nos valeurs, nos revendications différent et néanmoins nombre de nos militants et anciens syndiqués de la CGT et ceux actuels en sont adhérents.** Beaucoup de cadres et anciens dirigeants syndicaux y adhèrent et sont très souvent les principaux animateurs ou responsables de ces associations non syndicales.

Alors, pourquoi les retraités vont-ils plus vers les associations et même si leur nature diffère que vers le syndicalisme? Cela mériterait-il sans doute aussi une étude qui porte sur ces deux questionnements : **qu'attendent-ils des associations ? Qu'attendent-ils du syndicalisme ?**

Cela pourrait servir aussi LSR avec qui nous avons des valeurs identiques. La fédération se développe en nombre d'adhérents et en associations depuis des années. Elle est ouverte à tous les retraités sans distinction d'origines professionnelles et propose des activités qui n'ont rien à envier dans de nombreux domaines à d'autres associations. Pourtant elle reste aussi avec près de 20 000 adhérents très loin d'avoir gagné en masse les retraités.

Une demande déjà exprimée à plusieurs reprises serait de rencontrer nos camarades italiens qui chiffrent leurs retraités syndiqués

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Introduction au débat Juillet et Août 2012

7

Jean Belin

par millions et ce afin qu'ils nous éclairent sur la manière dont-ils s'y prennent pour organiser leurs retraités. Un nouvel appel du pied au collectif Europe.

En conclusion de cette introduction, je soumetts au débat une toute dernière idée. Là aussi, ce n'est pas un scoop. Nous disons très souvent, qu'il faut militer autrement à la retraite que lorsqu'on était actif, voir aussi « Militer heureux ou être heureux de se

retrouver ». **Au fait : Cela veut dire quoi pour vous, militer autrement à la retraite ?**

Cette interrogation, comme les éléments de réponses que vous ne manquerez pas d'apporter pendant les deux journées ne seront pas en dehors de tout ce qui participe à la construction d'un syndicalisme retraité en phase avec les objectifs que nous nous fixons et capable de relever les défis de notre temps.



N° 171

NOTRE DOSSIER : C'EST L'ACTION UNITAIRE DU 11 OCTOBRE ET LA SYNDICALISATION. Avec une interview exclusive de François Thiéry-Cherrier, secrétaire général de l'UCR-CGT ET NOS PAGES SANTÉ, CONSOMMATION, JURIDIQUE, CULTURE ET LOISIRS

Commande (dans la limite des stocks disponibles)

Nom :

Organisation
ou section :

Adresse :

.....

.....exemplaire(s)

11 € de frais de port pour 25 exemplaires

Chèque à l'ordre de Vie Nouvelle :
263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Commandes : Corinne Scheidt : 01 48 18 84 30



JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Compte-rendu de la journée de juillet (12 juillet 2012)

1

Gilka Georges et Maurice Guiche

Le thème choisi cette année « *syndicalisme retraités comme outil de syndicalisation – Structures, mode de financement des organisations de l'UCR* ».

Suite au rapport introductif présenté par Jean Belin, nous avons retenu des nombreuses interventions :

DIFFICULTÉS DE MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS PRISES AU CONGRÈS DE LA ROCHELLE

- depuis 2008 nous n'avons pas progressé : analyser d'où viennent ces blocages
- est-ce qu'on poursuit les orientations du dernier congrès ou est-ce qu'on pousse sur une autre orientation ?
- on n'est pas tout seul sur le terrain, poids de la droite encore présente dans certains départements ou régions

DIFFICULTÉS POUR S'ADRESSER AUX RETRAITÉS

- il faut travailler à démontrer l'utilité du syndicalisme retraité : 70 % des retraités pensent qu'on a pas besoin d'être syndiqué à la retraite
- notre vocation est de s'adresser aux salariés afin de mieux travailler les convergences
- si on ne croit pas au syndicalisme retraité, il faut retravailler sur des convictions
- pourquoi d'anciens camarades ayant eu des responsabilités dans la CGT durant leur activité ne se retrouvent plus dans le militantisme à la retraite
- décrypter les attentes et les aspirations des retraités dans leur localité, leurs besoins en

matière de santé, services publics, pouvoir d'achat

- tenir compte des difficultés avec les différentes tranches d'âge, un retraité de 60 ans et un de 80 ans n'ont pas les mêmes préoccupations
- la crise peut être un motif de rassemblement
- rencontrer au porte à porte les retraités, surtout dans les milieux ruraux

COMMENT DONNER AUX RETRAITÉS L'ENVIE DE NOUS REJOINDRE

- ne pas culpabiliser les retraités qui manquent les réunions, les informer par un CR
- il faut militer avec plaisir, on a tendance à recopier ce qu'on a fait toute une vie, mais on n'a pas envie à la retraite de conserver le même rythme
- pouvoir répondre aux questions : pourquoi être syndiqué à la retraite, pourquoi faire, pour quelle place, pour quelle utilité, pour quelle activité
- avoir le souci permanent de contacter les retraités et valoriser les actions que nous engageons ensemble
- nous devons être moteur et entraîner les retraités, nous en avons la capacité
- construire des revendications avec les retraités, surtout dans la perspective du 11 octobre
- 2 portes d'entrée pour la syndicalisation : le travail en entreprise et le lieu de vie, réfléchir à une autre porte d'entrée
- comment s'adresser aux retraités : livret d'accueil ?
- constat que la syndicalisation est parfois un parcours du combattant

TRAVAIL EN TERRITOIRE

- 80 % de nos revendications sont portées dans les territoires : bataille des services publics

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Compte-rendu de la journée de juillet (12 juillet 2012)

2

Gilka Georges et Maurice Guiche

- bien comprise et bien prise en compte par les retraités
- redéployer notre activité en analysant nos difficultés, réfléchir pourquoi nous avons du mal à développer notre activité dans les territoires
- dans les congrès UFR et les syndicats professionnels, faire avancer la notion de revendications territoriales

MODES DE FINANCEMENT SONT-ILS PERTINENTS

- pour éviter la coupure du passage actif/retraité, il faut faciliter le transfert des cotisations syndicales notamment

ORGANISER LES RETRAITÉS : SECTIONS PROFESSIONNELLES OU MULTIPROS

- nécessité de contacter tous nos adhérents éparpillés dans les localités afin de mieux travailler sur la proximité
- redéployer nos forces sur les territoires et travailler avec les multipros
- convaincre les militants des sections professionnelles du rapprochement avec tous les retraités
- le syndicalisme est attaché au métier et le syndicalisme retraité n'est pas naturel
- les syndiqués dans les sections multipros ne sont pas rattachés à un syndicat
- éviter l'opposition profession/territoire

L'UCR ET SES DIFFICULTÉS

- le site de l'UCR devrait déborder des revendications
- pour être plus efficaces nous devons croiser les fichiers entre FNI et Vie Nouvelle
- l'UCR doit être responsable de la formation des retraités

- perte des adhérents ne doit pas empêcher les actions, mais adhérents ne veut pas forcément dire militants
- il appartient à l'UCR de trouver les réponses adaptées

TRAVAILLER AVEC TOUTES LES ORGANISATIONS DE LA CGT

- militer dans les Fédés ou USR et les UD/UL : pas d'incompatibilité
- nos militants ne connaissent pas forcément toutes les structures
- Est-ce que véritablement nous avons besoin du syndicalisme retraité ? Au regard de ce qui se passe dans la confédération, sommes-nous réellement reconnus comme retraités avec notre spécificité ?
- Travail intense avec les actifs, mieux travailler la continuité syndicale, certaines sections d'actifs « gardent » les retraités (des services publics notamment ayant bénéficié des mesures de départ anticipé avec 3 enfants, ou les retraités CNRACL)
- travail avec la confédé parfois difficile, peu de reconnaissance (le dernier 4 pages ne parlait pas des retraités)
- pas d'activité spécifique retraités dans certaines UFR (santé)
- UD pas été sollicité par la Confédé pour participer à l'organisation sur le Tour de France

LES RETRAITÉS ET LE MONDE ASSOCIATIF

- les associations sont loin de porter ce que porte le syndicat, s'occupent plus de loisirs ou activités de groupe
- en France l'associatif est très puissant et le syndicalisme très faible, faire attention à ne pas nous laisser dépasser et mieux travailler la question du lien entre LSR et UCR

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Compte-rendu de la journée de juillet (12 juillet 2012)

3

Gilka Georges et Maurice Guiche

- nous avons beaucoup de capacités pour mobiliser notamment à l'extérieur de notre organisation dans les associations comme les CODERPA
- les USR doivent être présentes partout où elles peuvent (exemple dans le cadre des 1000 points de rencontre, un point rencontre au Salon des Séniors)
- les associations de retraités sont souvent utilisées par les pouvoirs publics pour combler des manques en accordant des subventions
- la CGT peut prendre modèle sur l'associatif pour travailler les revendications : convivialité, aide aux démarches

LES RETRAITÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

- nous avons la responsabilité de porter à la connaissance des salariés notre conception sur le syndicalisme retraité en Europe
- il faut une réponse française à nos revendications, dans certains pays européens les syndicats retraités gèrent les mutuelles ou des associations type Indecosa, d'où plus grand nombre de syndiqués
- rencontrer les syndicalistes italiens, espagnols, ou tout autre inter-frontaliers

François Thierry-Cherrier a fait un CR succinct de la conférence sociale.



JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Compte-rendu de la journée d'août (29 août 2012)

1

Hélène Salaün et Richard Rougé

L'UCR CGT ne peut que faire le constat que nous rencontrons de réelles difficultés à mettre en œuvre nos décisions de congrès et que, corrélation ou coïncidence, dans le même temps nous perdons des adhérents.

Réfléchir à notre syndicalisme « retraités », son fonctionnement, son organisation, son financement pour tenter de trouver des solutions qui nous aident à mieux prendre en compte nos décisions de congrès et infléchir la tendance à la baisse de notre population syndiquée est indispensable. **27 camarades étaient présents à cette deuxième journée de réflexion.**

Le rapport présenté par Jean Belin, au nom du Bureau National, dressant un état des lieux de notre organisation et de ses difficultés, a été unanimement approuvé et c'est à partir de ce constat que les participants ont apporté leurs réflexions.

Thèmes abordés

Le financement des structures.

En réponse à une question sur la volonté de la Confédération de prendre en compte les décisions du congrès de l'UCR quant au taux de cotisation et pour la représentation des retraités dans la CGT, la direction de l'UCR a précisé que ce dossier avait été mis à l'étude par la confédération suite à l'intervention de l'UCR.

Les intervenants ont noté que les retraités ne faisaient pas l'objet d'une grande prise en compte dans les débats politiques et économiques. La Conférence sociale de juillet 2012 les a totalement ignorés. Au sein même de la confédération, les écrits omettent fréquemment de citer les revendications qui les concernent particulièrement.

Sur notre activité et notre structuration pour la développer, beaucoup plus de questions ont été soulevées que de réponses ou propositions apportées, mais elles ont permis d'approfondir et d'affiner nos réflexions.

Beaucoup d'interventions ont pointé la difficulté de s'adresser à l'ensemble des retraités sur leurs lieux de vie en raison de leur dispersion sur le territoire et des différentes générations qui existent au sein de cette population ceci générant des besoins différents.

Comment organiser notre activité dans ce contexte, a été est une des questions clé des débats.

Reconnaissance de notre syndicalisme « Retraités » dans la CGT et dans la société.

C'est une analyse partagée par tous les intervenants, nous n'avons pas encore réussi, malgré quelques progrès ici ou là, à faire reconnaître par les militants actifs de la CGT, la spécificité de notre syndicalisme, l'importance de son activité revendicative pour les retraités mais aussi pour les actifs. Le syndicalisme des retraités est encore trop souvent considéré comme un syndicalisme mineur. Tous ne sont convaincus de son utilité au sein de la CGT et cette perception nuit à la mise en place d'une véritable politique organisationnelle de la continuité syndicale dans les syndicats d'actifs.

Le taux de maintien de syndiqués au moment du passage à la retraite demeure dramatiquement bas, même dans les quatre grands secteurs qui, aujourd'hui, alimentent essentiellement notre organisation : métallurgie, cheminots, énergie, poste.

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Compte-rendu de la journée d'août (29 août 2012)

2

Hélène Salaün et Richard Rougé

Accord unanime pour affirmer qu'il faut poursuivre nos efforts en direction des syndicats d'actifs, des fédérations, des UD et UL pour améliorer la continuité syndicale.

Il faut également développer le travail commun avec les actifs sur les revendications intergénérationnelles et que la confédéralisation des activités qui concernent les actifs comme les retraités sur les territoires s'améliore, voire s'instaure. Lorsqu'elle a été trop insuffisante lorsque l'on est actif, elle est d'autant plus difficile à devenir naturelle au sein du syndicalisme « retraités ».

Il est important de rappeler que les retraités ne sont pas hors champ Capital/travail et que les revenus dont ils disposent sont leur part de salaire socialisé et non une « subvention » hors lien avec le travail.

Professions et territoires

Si tous les intervenant se retrouvent pour affirmer qu'il faut préserver les structures qui permettent le maintien de la syndicalisation dans ces secteurs, si tous affirment leur accord avec les orientations du dernier congrès analysant le territoire comme lieu principal d'émanation des besoins et de construction des revendications et des actions, les différentes interventions marquent, cependant, des approches différentes dans la traduction de ces orientations.

Certains camarades mettent l'accent sur la préservation du lien avec l'ancienne profession. Ce lien permettant de favoriser le maintien de l'adhésion, les retraités ayant ainsi des intérêts communs parfois via les Comités d'entreprise, les mutuelles ces structures permettent de préserver des liens sociaux entre les anciens salariés d'un même secteur ou d'une même entreprise.

D'autres camarades pensent que pour la majorité des salariés qui quittent l'entreprise, ce lien se distend, parfois se rompt. Ils ne sont plus d'anciens salariés mais de nouveaux retraités qui ont besoin d'une organisation pour défendre les nouveaux besoins que génère ce nouveau statut. Ces besoins se révélant sur leurs lieux de vie, c'est à ce niveau-là qu'il convient d'organiser les retraités et de les réunir, quelle que soit leur activité professionnelle passée. Cette organisation souhaitée n'interdisant en rien les liens avec leur ancienne profession via les structures mises en place.

Sans marquer de divergences sur le fond - les structures « professionnelles » et celles « territoriales », sont reconnues comme devant co-exister - les différentes approches marquent surtout une différence dans les priorités accordées à l'une ou l'autre.

Tous se retrouvent pour préciser qu'il faut améliorer les liens entre les UFR et USR.

Comment garder nos syndiqués, comment en gagner de nouveaux ?

Ces questions renvoient à la connaissance et reconnaissance du syndicalisme retraités. Il faut qu'il soit plus visible, lisible par les salariés et dans la société. Pour être reconnu, il faut être vu et avoir des résultats dans nos actions.

S'agit-il un problème d'activités ou d'organisation ?

Des points de vue différents se sont exprimés. Certains estimant que nos difficultés provenaient essentiellement de notre activité insuffisante sur les lieux de vie, d'autres que notre organisation ne favorisait pas le déploiement de cette activité de proximité, d'autres encore analysant que ces deux

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Compte-rendu de la journée d'août (29 août 2012)

3

Hélène Salaün et Richard Rougé

approches étaient intimement liées et qu'il convenait les travailler simultanément.

L'organisation actuelle

Elle a été mise en place à la création de l'UCR en 1969. Elle a été calquée sur l'organisation de la Confédération et a peu évolué depuis. Des camarades pensent que le temps est venu, comme cela est en débat dans la Confédération concernant l'organisation des structures, de mettre notre organisation en adéquation avec les besoins de notre syndicalisme tels que définis dans nos orientations.

Beaucoup de camarades expriment leur déception de voir que malgré les riches débats lors des deux derniers congrès et les travaux des journées d'été de 2008 sur ce même thème, il n'y ait que peu d'avancées, hormis le développement des syndicats « interpro ».

Ils estiment que les analyses sur « la société pour tous les âges » qui ont été des marqueurs importants dans les analyses de notre environnement et la compréhension des enjeux, auraient dû se traduire beaucoup plus fortement et rapidement dans notre syndicalisme et son organisation.

Ils pensent qu'il faut revoir l'organisation de l'UCR en instaurant une structuration plus simple pour l'accueil des nouveaux retraités, mieux ancrée sur les lieux de vie, regroupant l'ensemble des syndiqués d'un territoire pour mieux appréhender et défendre les revendications liées aux besoins quotidiens mais aussi nationaux. Ceci ne devant pas exclure pour autant le lien avec les structures professionnelles dont les militants devront trouver leur place dans l'activité sur les lieux de vie.

Ils considèrent que la structure doit aider à l'activité.

D'autres craignent qu'un changement trop brutal n'entraîne une perte d'adhérents et mettent un terme aux activités qui, malgré les insuffisances notées, existent. Ils pensent que nos insuffisances ne sont pas liées à des problèmes de structures mais d'activités militantes.

Le fonctionnement de nos structures

Pour des camarades, il faut revoir le fonctionnement de nos structures actuelles. Leur activité est trop souvent limitée à travailler, en les déclinant, les grands dossiers nationaux : Pouvoir d'achat, santé, préparation des actions dont l'importance n'est pas remise en cause. Elle laisse cependant, pas suffisamment de place au travail qui permettrait de faire émerger les revendications locales, au plus près et avec les retraités concernés sur les lieux de vie. Cela renvoie à notre organisation.

L'unité syndicale

Il a été noté que le maintien d'une unité syndicale entre les différences organisations de retraités est à inscrire dans les réussites de notre action. Dans le contexte actuel, c'était une gageure et nous avons réussi dans l'intérêt de tous les retraités.

Les associations

Force est de constater que les retraités, s'ils sont peu attirés par le syndicalisme, se retrouvent en grand nombre dans les associations. Celles-ci ont même souvent dans leurs directions d'anciens militants syndicaux qui n'ont pas repris de responsabilités dans les structures de l'UCR.

Ces associations ont des vocations différentes, souvent de loisirs, parfois de défense d'intérêts spécifiques, mais toutes offrent aux retraités, un

JOURNÉES D'ÉTÉ UCR-CGT

Compte-rendu de la journée d'août (29 août 2012)

4

Hélène Salaün et Richard Rougé

lien social qui semble être une des raisons majeures de leurs adhésions.

Le syndicalisme « retraités » omet trop souvent cette dimension. Il a confié à LSR ce rôle pour ce qui concerne les loisirs et la culture, se privant ainsi d'une « accroche » pour l'adhésion. Il pourrait être réfléchi à la création d'un lien plus étroit entre ces deux structures, à l'instar de celui qui existe entre CGT et Indécosa.

Des camarades proposent que l'on fouille le domaine associatif pour mieux comprendre comment rendre plus attractif l'adhésion à notre syndicalisme.

Il faut réfléchir à une meilleure prise en compte par le syndicat de ces besoins de liens sociaux, d'accès à la culture et aux loisirs, en lien avec LSR lorsque c'est possible.

Fait le 1^{er} septembre 2012

